



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Trajets des aides à domicile

Question écrite n° 35699

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur la situation des aides à domicile. L'épidémie de la covid-19 a mis en avant des métiers indispensables dans le quotidien des Français et notamment les professionnels de l'aide à domicile, sans qui bien des personnes dépendantes ne pourraient poursuivre leur vie chez eux. Ce métier reste encore très peu attractif alors que les besoins en personnel qualifié sont de plus en plus importants. À la faible rémunération, s'ajoutent les frais kilométriques non pris en charge que doivent régler certains salariés entre deux interventions à domicile. La note peut monter très vite, surtout lorsqu'il s'agit d'aller-retour en zone rural où les distances sont plus longues. Il souhaite savoir si le Gouvernement compte remédier à ce grave problème qui rend les conditions de travail de ces professionnels bien plus difficiles et très peu attractives.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35699

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 484

Question retirée le : 9 mars 2021 (Fin de mandat)